

81

MA CLASSE AU CINÉMA

Maternelle au cinéma

École et cinéma

Collège au cinéma

média
tarn

Du 10 juin

au

5 septembre

2025

2026

ÉDITORIAL



La campagne d'inscription aux dispositifs « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Maternelle au cinéma », portée en partenariat avec l'association Média-Tarn est ouverte.

Chaque élève est invité, dans le cadre de son Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, à rencontrer des œuvres cinématographiques, à aiguiser sa curiosité, son esprit critique, dans une expérience esthétique, culturelle et sensible.

Adjoint au plaisir de la découverte, le cinéma à l'école est aussi un outil précieux pour aborder autrement les grands enjeux de notre société, questionner le monde, et renforcer les liens entre l'école, les familles et les partenaires culturels du territoire.

Je remercie l'association Média-Tarn et les exploitants des salles pour leur engagement ainsi que les équipes pédagogiques pour leur fidèle mobilisation.

Marie-Claire Duprat,
Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale du Tarn

CANDIDATER
A
UN
DISPOSITIF

ACCÉDER À ADAGE

1

Se connecter au **portail ARENA**

Sélectionner l'onglet « **scolarité du 1er degré** », « **scolarité du 2nd degré** »

Sélectionner « **application dédiée aux parcours éducatifs** », « **ADAGE** »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** »

(Si profil « **lecteur** », faire la demande par « **mon compte** »)

ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

2

Accéder à la **page d'accueil ADAGE**, sélectionner la campagne « **Ma classe au cinéma dans le Tarn** »

Cliquer sur le bouton vert « **Formulaire d'inscription** »

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de **Média-Tarn**.

RENSEIGNER UN FORMULAIRE ADAGE (OBLIGATOIRE)

3

Après avoir cliqué sur le bouton « **Formulaire d'inscription** », le formulaire de candidature s'ouvre.

Le champ « **Déclinaisons** » correspond au dispositif (collège au cinéma, école et cinéma, maternelle au cinéma), projet pour lequel vous proposez votre candidature.

Dans le champ « **titre** », vous pouvez saisir le même titre que dans le champ déclinaison ou personnaliser votre titre.

RENSEIGNER UN FORMULAIRE MEDIA-TARN (OBLIGATOIRE)

4

Votre inscription dans ADAGE doit être complétée par une inscription via le formulaire dédié à la collecte des informations utiles à l'élaboration des plannings des séances par Média-Tarn :

Maternelle au cinéma : <https://inscriptions.mediatarn.org/formulaire-maternelle-au-cinema/>

École et cinéma : <https://inscriptions.mediatarn.org/formulaire-ecole-et-cinema/>

Collège au cinéma : <https://inscriptions.mediatarn.org/formulaire-college-au-cinema/>

5

ENREGISTRER SA CANDIDATURE

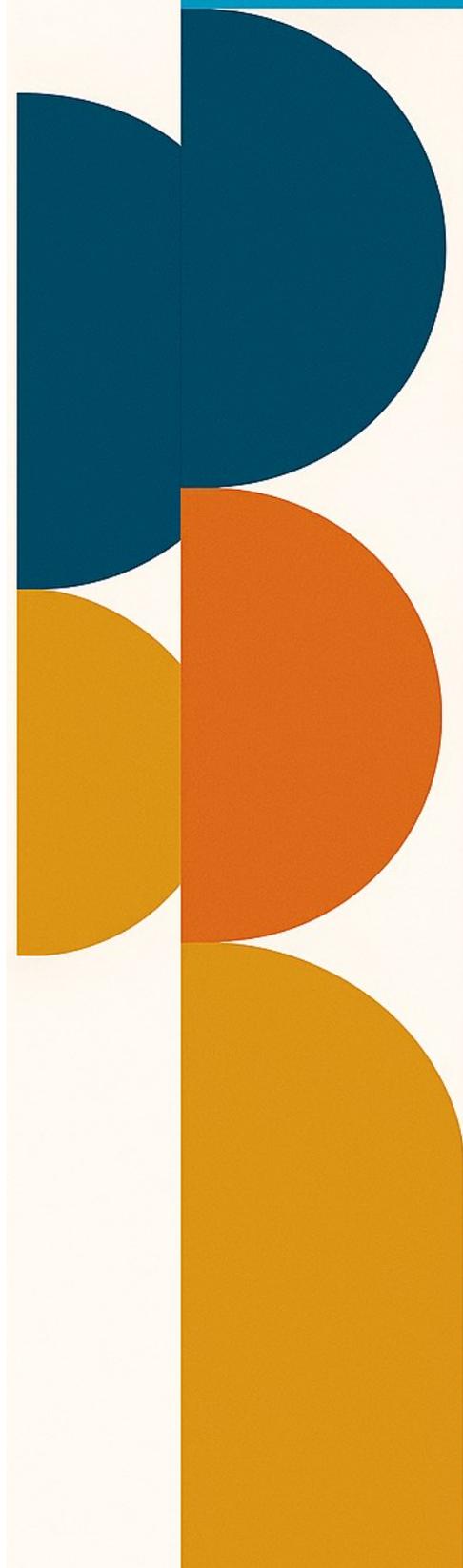
Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture (**vendredi 5 septembre**) de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications. Notification aux établissements par Média-Tarn à partir du **8 septembre**.

! Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt !

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « **Projets liés à des dispositifs** ». Pour le modifier, cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône « **crayon** ».

OFFRES

DISPOSITIFS



PUBLIC CIBLE

CYCLE 1

Toutes les classes de cycle 1 du Tarn

PÉRIODE

Septembre 2025 à juin 2026

CONTACTS

Coordination départementale Éducation nationale - Maternelle au cinéma
coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination départementale Ma classe au cinéma - Maternelle au cinéma
mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn

Les cinémas du Tarn, partenaires du dispositif

Association L'Archipel des lucioles (coordination nationale de l'opération Ma classe au cinéma)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

EN SAVOIR PLUS...

www.archipel-lucioles.fr
<https://mediatarn.org/actions/maternelle-au-cinema/>

! IMPORTANT !

Prendre connaissance des documents suivants sur le site Média-Tarn

Copie du courrier adressé aux collectivités territoriales locale

Cahier des charges national « Ma classe au cinéma »

Maternelle au cinéma : organisation et fonctionnement

Détails de la programmation 25-26

LE PROJET

MATERNELLE AU CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires.

Le parcours, coordonné dans le 81 par Média-Tarn, consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année scolaire pour les MS et GS, à raison d'une par trimestre pour chaque classe inscrite et deux séances pour les PS (trimestre 2 et trimestre 3). En principe, chaque séance dure entre 25 et 45 minutes et propose un programme de courts-métrages sélectionnés pour leurs qualités artistiques et culturelles qui permet aux élèves de rencontrer une diversité de formes reflétant la richesse du cinéma contemporain et de patrimoine.

L'enseignant **s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.**

LA DÉMARCHÉ

- * **Double inscription obligatoire** : ADAGE et via le formulaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-maternelle-au-cinema/> ; (à partir du 23 juin)
- * L'enseignant participe à un pré visionnement au cinéma des films du programme et aux modules de formation proposés au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe (calendrier et lieux des animations pédagogiques publiés sur la plateforme GAIA en septembre 2025) ;
- * **En classe** : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média -Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'œuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média -Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes pédagogiques, ...);
- * **A la demande** : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média -Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves après la séance en salle visant à prolonger l'expérience sur le mode d'un travail interdisciplinaire avec l'appui d'un album jeunesse et de la Table MASHUP mise à disposition de la classe par Média -Tarn (<https://www.mashuptable.fr/>).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Publication sur le site de Média -Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ 2,50€/élève et par film soit 7,50€ par élève/an pour les MS et GS et 5€/élève/an pour les PS.
- ⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des écoles.

Avant toute inscription, prendre connaissance, auprès de vos interlocuteurs habituels, des modalités de soutien proposées par votre commune ou EPCI de rattachement.

PUBLIC CIBLE

CYCLES 2 ET 3

Toutes les classes de cycles 2 et 3 du Tarn

PÉRIODE

Septembre 2025 à juin 2026

CONTACTS

Coordination départementale Éducation nationale - École et cinéma
coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination départementale Ma classe au cinéma - École et cinéma
mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn

Les cinémas du Tarn, partenaires du dispositif
 Association L'Archipel des lucioles (coordination nationale de l'opération Ma classe au cinéma)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

EN SAVOIR PLUS...

www.archipel-lucioles.fr
<https://mediatarn.org/actions/cinema-a-l-ecole/>

! IMPORTANT !

Prendre connaissance des documents suivants sur le site Media-Tarn

Copie du courrier adressé aux collectivités territoriales locale

Cahier des charges national « Ma classe au cinéma »

École et cinéma : organisation et fonctionnement

Détails de la programmation 25-26

LE PROJET

ÉCOLE ET CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires. Il est coordonné dans le 81 par Média-Tarn. Le parcours consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année à raison d'une par trimestre pour chaque classe. Cette introduction du cinéma en lien avec la classe vise à sensibiliser les élèves au plaisir du 7e Art en salle de cinéma et à les amener à aborder progressivement la lecture des messages audiovisuels, éducation aux images déterminante pour sa culture et la construction de sa place de citoyen en devenir. La programmation permet la rencontre avec une diversité de formes artistiques et de propos, reflétant ainsi la richesse du cinéma contemporain et du patrimoine.

L'enseignant s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.

LA DÉMARCHÉ

- * **Double inscription obligatoire** : ADAGE **et** via le formulaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-ecole-et-cinema/> (à partir du 23 juin)
- * L'enseignant participe à un pré visionnement au cinéma des films du programme et aux modules de formation proposés au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe (calendrier et lieux des animations pédagogiques publiés sur la plateforme GAIA en septembre 2025) ;
- * **En classe** : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média -Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'œuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média -Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes pédagogiques, ...);
- * **Sur inscription, par la « campagne départementale DSDEN 81 » dans ADAGE** : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média -Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves avant ou après la séance en salle visant à prolonger l'expérience du cinéma (MONTAGE SUR LE VIF, ECRIRE EN CRITIQUE, FESTIVAL AU LONG COURT).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Publication sur le site de Média -Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 2,80€/élève et par film soit 8,40€ par élève/an.

⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des écoles.

Avant toute inscription, prendre connaissance, auprès de vos interlocuteurs habituels, des modalités de soutien proposées par votre commune ou EPCI de rattachement.

PUBLIC CIBLE

De la 6ème à la 3ème

Tous les collèges du Tarn

PÉRIODE

Septembre 2025 à juin 2026

CONTACTS

Coordination départementale Éducation nationale - Collège au cinéma
coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination départementale Ma classe au cinéma - Collège au cinéma
mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn
 Les cinémas du Tarn, partenaires du dispositif
 Association L'Archipel des Lucioles
 CNC
 Conseil Départemental du Tarn
 Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

EN SAVOIR PLUS...

www.archipel-lucioles.fr
<https://mediatarn.org/actions/cinema-au-college/>

! IMPORTANT !

Prendre connaissance des documents suivants sur le site Média-Tarn

Courrier de lancement des inscriptions « Collège au cinéma »

Cahier des charges national « Ma classe au cinéma »

Collège au cinéma : fonctionnement et échéancier

Détails de la programmation 25-26

LE PROJET

COLLÈGE AU CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des Lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires. Il est coordonné dans le 81 par Média -Tarn. Le parcours consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année à raison d'une par trimestre pour chaque classe. La programmation permet la rencontre avec une diversité de formes artistiques et de propos, reflétant ainsi la richesse du cinéma contemporain et du patrimoine. La version VOSTF des films peut être privilégiée. Cette introduction du cinéma en lien avec la classe vise à sensibiliser les élèves au plaisir du 7e Art en salle et les amène à aborder progressivement, selon une approche interdisciplinaire si possible, la lecture des messages audiovisuels, éducation aux images déterminante pour leur culture et la construction de leur place de citoyen en devenir. L'enseignant **s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.**

LA DÉMARCHÉ

- * **Double inscription obligatoire** : ADAGE **et** via le formulaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-college-au-cinema/> (à partir du 23 juin)
- * L'enseignant participe à une pré projection au cinéma des films du programme et à 1 ou 2 stages au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe.
- * **En classe** : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média -Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'œuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média -Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes d'exploitation disciplinaire, ...);
- * **Sur inscription, par la « campagne départementale DSDEN 81 » dans ADAGE** : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média -Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves avant ou après la séance en salle visant à prolonger l'expérience du cinéma (MONTAGE SUR LE VIF, ECRIRE EN CRITIQUE, FESTIVAL AU LONG COURT).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Publication sur le site de Média -Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ 2,80€/élève/film dont 1,50€ pris en charge par le Conseil départemental du Tarn, soit au total 3,90€ par élève/an. Part billetterie (1,30€/élève/film) non prise en charge par le CD du Tarn : financement par le Pass Culture possible selon évolution du dispositif et si accord du cinéma partenaire.
- ⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des établissements (dotation "transport" allouée par le Conseil départemental du Tarn).

Maternelle au cinéma

Documents d'accompagnement utiles : <https://mediatarn.org/actions/maternelle-au-cinema/>

Formulaire complémentaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-maternelle-au-cinema/>

École et cinéma

Documents d'accompagnement utiles : <https://mediatarn.org/actions/cinema-a-l-ecole/>

Formulaire complémentaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-ecole-et-cinema/>

Collège au cinéma

Documents d'accompagnement utiles : <https://mediatarn.org/actions/cinema-au-college/>

Formulaire complémentaire : <https://inscriptions.mediataarn.org/formulaire-college-au-cinema/>